

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX D'INSTALLATION DE POMPES A CHALEUR SUR 30 LOGEMENTS INDIVIDUELS DU PATRIMOINE DE MAYENNE HABITAT

Référence de la procédure : 26MP33

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur :

M. le Directeur Général
4 rue Claude Chappe
C.S 62039
53020 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02.53.54.55.56

L'acheteur : Service Juridique et des Marchés Publics

OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Le présent marché a pour objet le remplacement de chaudières au fioul et de cumulus électriques par des pompes à chaleur double service sur 2 opérations du patrimoine de Mayenne Habitat.

Le marché est décomposé en lots :

Lot n°1 : OP 72 - 11 logements Rue d'Anjou, 53500 Ernée

Lot n°2 : OP 96 - 19 logements Rue de la Haute Charpenterie, 53410 Port-Brillet

Le présent marché n'est pas décomposé en tranches.

Le marché ne comprend pas de variantes.

Les variantes à l'initiative des entreprises ne sont pas autorisées.

DUREE DU MARCHÉ

Le délai d'exécution est de 3 mois à compter de la date fixée par l'OS de démarrage de la période de préparation.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.

Prix : prix global et forfaitaire actualisable

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

Le marché prévoit une avance

Le marché prévoit une retenue de garantie.

FORME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

Le marché sera attribué à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : formulaire CERFA DC1 et formulaire de « Capacités professionnelles, techniques et financières » dûment remplis.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES

L'offre retenue sera celle qui obtiendra la note la plus élevée, appréciée en fonction de deux critères :

- Le prix : 60% ;
- La valeur technique : 40%.

PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée suivant la procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Le dossier est disponible **uniquement** par téléchargement sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Les seules offres acceptées seront celles déposées sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffes du Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

23 OCTOBRE 2026 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

3 SEPTEMBRE 2026